La Pièce chez Marc, en dessus de la Mollerie

36 La Pièce Chez Marc

Propriétaire	: Grohe Frédéric, l'Orient
Exploitant	: Aubert Jean-Pierre, l'Orient
Altitude	: 1210 - 1320 m (bâtiment: 1265 m)
Surface pâturable épurée	: 27 ha
Charge en 1972	: 2 chevaux 20 vaches 3 grandes génisses de 2 à 3 ans 8 veaux

La région recèle de magnifiques pâturages dont beaucoup pourraient bien être des anciens champs de la région des Molards. Le chalet de la Pièce chez Marc apparaît ici d'une longueur démesurée, alors que vu de près, il reste moins impressionnant. Au loin se profile le pignon du chalet de la Pièce aux Reymond.

Provenance du bétail	: propriété de l'exploitant, sauf 1 vache et 2 chevaux de L'Orient pris en estivage
Durée moyenne du pacage	: 120 jours
Mise en valeur du lait	: l'exploitant vient le chercher matin et soir pour le livrer à la fromagerie de l'Orient
Personnel	: 1 vacher seul

Conditions naturelles et économiques

Cette exploitation d'estivage se situe à la limite entre les communes du Chenit et de l'Abbaye. Environ 11 ha empiètent sur le territoire de l'Abbaye. La plus grande partie des surfaces herbeuses sont exposées vers le couchant en pente modérée formant plusieurs ondulations. Le sol suffisamment profond et de bonne perméabilité est productif. En certains endroits, la croissance de l'herbage se trouve réduite en raison du taux de boisement trop élevé. Au nord-est du chalet, la forêt a été dévastée par l'ouragan en 1971. On ne devrait toutefois pas renoncer à couper les sapelots qui croissent çà et là. A cette altitude, il serait indiqué d'entreprendre un aménagement sylvo-pastoral. Les mauvaises plantes les plus remarquées sont les euphorbes et le millepertuis. Aucun danger particulier pour le bétail n'est à relever. On prélève le bois nécessaire pour les besoins du chalet sur la propriété.

Un bon chemin permet d'atteindre rapidement le chalet en voiture. Il se poursuit vers l'est en direction d'autres pâturages et facilite en même temps l'accès sur une grande partie de la propriété. L'aire de parcours se divise en 2 parcs. Les 3 abreuvoirs alimentés par 2 citernes et une source se répartissent sur la moitié nord-ouest. Une réserve de foin est amenée depuis la ferme. On utilise la paille pour la litière. Une aire à fumier bétonnée est aménagée sur la fosse à purin dont la capacité atteint 30 m3. On répartit ces engrais naturels au moyen d'un épandeur et d'une bossette à pression. La fumure chimique se compose de scories thomas, sel de potasse ainsi que d'engrais complet au printemps.

Bâtiment

Ce pâturage est doté d'un magnifique bâtiment construit en 1970. Ce nouveau chalet-étable est une construction en ciment avec toit de tôle. On accède au logement par une salle revêtue de carrelage où l'on peut laver et disposer les ustensiles. L'habitation comprend 4 chambres et une belle cuisine dans laquelle on trouve un fourneau de cuisine à bois avec chauffe-eau. Une douche est à disposition. Il existe également une chambre à lait. L'éclairage à gaz est installé partout. Un groupe électrogène permet d'actionner la machine à traire. L'eau courante provenant d'une source est refoulée au moyen d'une pompe électrique dans 3 réservoirs disposés à l'étage. Le bétail est attaché dans une étable spacieuse, bien aérée, éclairée par de nombreuses fenêtres. La double rangée de couches en bois séparées par une allée en ciment offre 32 places à vaches et 3 places à chevaux. Devant chaque rangée de couches se trouve un passage aménagé entre la crèche et le mur. L'accès à l'étable et les abords sont revêtus de maçonnerie. L'ancien chalet situé à l'extrémité inférieure du pâturage n'est plus utilisé pour le bétail. La citerne reste néanmoins à disposition pour l'alimentation d'un abreuvoir.

Améliorations à effectuer

- poursuivre l'essartage et la lutte contre les mauvaises plantes
- entreprendre un aménagement sylvo-pastoral

Chez Marc, qui avait tellement impressionné Georges Vagnières !